



Section du Havre

DÉCLARATION LIMINAIRE CONSEIL RÉGIONAL DE LA MASSE (CRM) 22 SEPTEMBRE 2010 :

Face à la Crise, exigeons un logement social douanier ambitieux et solidaire

La précarité en matière de logement peut concerner chacun d'entre nous, par la perte d'emploi d'un conjoint, une séparation conjugale ou un accident de la vie. C'est pourquoi nous maintenons que le logement douanier est l'affaire de toutes et de tous.

L'Administration dilapide le parc domanial par la vente de Cités, dans une politique budgétaire incohérente et injuste. Nous vous rappelons aussi la spoliation du produit de ces ventes au budget de l'EPA entre 1998 et 2004, qui représente une perte de près de 8 millions d'euros ! L'Administration va encore plus loin dans sa politique du pire en faisant supporter aux locataires actuels et à venir, les 52 millions d'euros nécessaires à la rénovation de notre parc immobilier !

Ainsi, nous avons vu disparaître le Secours de Masse et la péréquation des loyers, augmenter les grilles de loyer pour 2010 et à venir, dilapider le parc domanial et l'affirmation d'une stratégie de « récupération » sur travaux par le biais d'une augmentation de 20 % des loyers ! La coupe est pleine !

Le SNAD-CGT profite de ce CRM pour réaffirmer ses 3 revendications pour une pérennisation de la MASSE Des DOUANES :

- **Suppression de la voix prépondérante du Président du Conseil d'Administration et des CRM.**
C'est un frein social et une atteinte au débat démocratique. Pour cesser la casse progressive de notre parc immobilier, orchestrée par le Service Central et par les Présidents de CRM, nous exigeons **un vote égalitaire**.
- **L'engagement d'une véritable politique ambitieuse de construction, d'acquisition et de rénovation** du parc immobilier douanier, par l'obtention de crédits budgétaires appropriés auprès de l'État.
- **L'Arrêt immédiat de toute opération de cession de cités domaniales** dont les loyers sont la principale ressource de l'établissement.

Nous réaffirmons qu'il est primordial que l'EPA MASSE fasse un effort pour les plus vulnérables des douaniers, c'est à dire les agents débutants et les « tiers du premier cercle » que sont les retraités, les veufs et veuves d'agents des Douanes.

Le SNAD-CGT exige **la modification des textes régissant l'EPA pour leur offrir durablement le maintien dans les logements.** Nous nous devons de conserver un lien fort intergénérationnel avec les douaniers qui ont contribué au financement de notre institution par l'acquiescement de leur redevance d'occupation !

- Il faut développer le logement social public afin de garantir un droit au logement pour tous.
Cela passe par une augmentation conséquente de la subvention budgétaire ministérielle, soit 1,2 million d'euros au lieu des 500 000 actuels et l'arrêt de l'inflation galopante des loyers, en limitant celle-ci à la norme légale en la matière qui est l'IRL : Indice de Référence des Loyers.
- Il faut que l'EPA MASSE se mette en capacité de trouver une solution pour le plus grand nombre, par une réelle politique sociale en matière de logement douanier : gestion prévisionnelle des effectifs, mais aussi des retraité(e)s, avec leur maintien dans les Cités douanières, ce qui éviterait un taux d'occupation critique.
- Il faut absolument maintenir des services régionaux de proximité, seuls garants des connaissances des réalités locales.

Au niveau local, notre section a porté haut et fort la stratégie d'une politique de rénovation liée à **un bilan énergétique préalable à tous travaux**, pour le respect du développement durable et des normes écologiques. **Nous exigeons que ces travaux deviennent effectifs, après des années de programmations immobilières classées sans suite.**

Nous défendons l'idée **du maintien d'un poste de gardien** à la Cité des Douanes du Havre, au vu des nombreuses tâches qui lui sont confiées et acquittées, avec un statut de douanier à part entière !

Notre syndicat souhaite aussi que les associations présentes à la Cité des Douanes du Havre: AFLDH et ATSCAF, conservent les locaux qui leur ont été attribués par le passé afin que soit préservé le lien social et culturel entre tous les douaniers. **Cet engagement fort et durable doit passer par la signature d'une convention collective bipartite pérenne.**

Nous réaffirmons par la présente déclaration notre attachement à la Cité dans son ensemble (une copie de la pétition au nom du Collectif des Locataires de la Cité des Douanes du Havre-CLDH est annexée à cette déclaration pour transmission au service Central) et nous nous opposerons de toute notre force contre une quelconque **cession de la cour Sud** dans le giron municipal et sa **transformation en square public.**

Les élu(e)s SNAD-CGT à la MASSE des Douanes du Havre